

Burundi : Les de Cibitoke dénoncent un racket exercé par le parti au pouvoir

RFI, 04-04-2017 Burundi : le CNDD-FDD exige des habitants de Cibitoke le paiement d'une taxe. Les habitants de la province de Cibitoke, dans le nord-ouest du Burundi, parlent d'un véritable racket exercé par le parti au pouvoir. Ils assurent être forcés de payer depuis un mois environ une sorte d'«impôt» pour la construction de la permanence communale du parti CNDD-FDD, qu'ils soient membres de ce parti ou pas, alors qu'ils sont frappés de plein fouet par une grave récession économique conséquence de la crise que traverse ce pays depuis près de deux ans.

Plusieurs témoins contactés par téléphone se disent en colère et frustrés, car ils ne comprennent pas comment on les force à cotiser pour la construction des bureaux d'un parti dont ils ne sont pas membres. Mais rien à faire, chacun doit passer à la caisse pour des cotisations qui sont modulées selon la profession. Ainsi un simple paysan paie l'équivalent de moins d'un euro, un taxi-moto quatre euros alors qu'un commerçant est taxé de 40 à 80 euros. De fortes sommes à l'échelle du Burundi pour toutes ces catégories. Les paysans burundais par exemple vivent quasiment en dehors de tout circuit monétaire. Et gare à celui qui ne débourse pas la somme demandée, comme nous l'explique cet habitant de la commune de Rugombo, qui exige l'anonymat par crainte de représailles. « Je suis médecin et je me suis aperçu qu'on m'a prélevé 30 000 francs (environ 16,5 € NDLR) sur mon compte ! Je n'ai pas payé volontairement mais on m'a forcé à payer ! C'est du racket » car lorsque tu demandes pourquoi, ils te répondent que c'est un ordre du parti au pouvoir et ils ajoutent que si tu n'es pas content, tu vas rejoindre ceux qui ont fui en exil. » Il faut rappeler que plus de 400.000 Burundais ont fui en exil depuis le début de la crise il y a près de deux ans. Selon le site d'informations SOS-Burundi, le secrétaire provincial du CNDD-FDD, Alfred Nsekambabaye aurait justifié cette pratique en expliquant « les permanences sont pour le parti au pouvoir et par conséquent elles appartiennent au patrimoine national ». Un des hauts responsables du parti que nous avons eu au téléphone avait promis de s'exprimer mais il est injoignable.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});